



Mon fils mineur doit avoir de l'argent suite a un accident

Par **coco**, le **06/01/2008** à **11:02**

voila j aimerais savoir si mon assureur a le droit suite a un proces gagné de m obliger a ouvrir un compte chez eux puisque mon fils n est pas majeur et ne peux donc pas encore toucher cet argent et moi non plus .j aimerais ouvrir un compte dans ma banque pour y verser cet argent sur un compte bloqué....

Par **mademoiselle_k**, le **16/01/2008** à **22:03**

bonsoir

vous êtes libre de choisir l'établissement bancaire qui vous convient
cela étant cet argent devra être placé sur un compte au nom de votre fils

si vous avez des questions je reste à votre dispositio

*